

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

48

n°
Mars
Avril
Mai
2016

P 11

L'Office intercommunal de tourisme fait son bilan

P 4

Marai'Sonance :
tous au diapason !



P 9

Agenda 21 :
des ateliers citoyens



communauté de communes
BASSIN DE MARENNES

Bourcefranc-Le Chapus • Hiers-Brouage • Le Gua • Marennes •
Nieulle-sur-Seudre • Saint-Just-Luzac • Saint-Sornin •
www.bassin-de-marennes.com



Un an après son regroupement, l'Office intercommunautaire de tourisme fait son bilan.



Un marais qui ne connaît pas de frontière

Comme nous l'avions annoncé, la mise en place d'une entente avec la Communauté de Rochefort Océan pour mener les actions de préservation et de valorisation du marais de Brouage s'est officiellement concrétisée le 29 janvier dernier. La signature de cette convention formalise désormais le travail que nous allons mener conjointement et de manière concertée pour sauvegarder et développer nos 15 000 hectares de zones humides. C'est un projet ambitieux qui permettra de mettre en œuvre les actions indispensables pour que tous les utilisateurs, d'aujourd'hui et de demain, puissent jouir de cet espace naturel remarquable.

Un marais en musique

De marais il est aussi question avec la manifestation Marai'Sonance qui se déroulera du 19 mars au 3 avril. Il n'était pas meilleur cadre pour vous proposer des ateliers musicaux, des balades, une exposition itinérante, un concours de photos et de dessins... Autant de prétextes pour vous inviter à découvrir ou redécouvrir la beauté mais aussi la fragilité de cet écrin qui nous est proche. Nous sommes heureux de pouvoir accueillir à cette occasion le célèbre pianiste Jean-François Zygel pour un concert qui s'annonce original !

Je vous laisse découvrir l'ensemble des rendez-vous dans ce numéro pour profiter pleinement de cet extraordinaire patrimoine qui est le nôtre.

Le Président
Mickaël Vallet

Amities républicaines
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17 320 Marennes
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email: contact@bassin-de-marennes.com
Horaires au siège: du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication: Jean-François Lagarde - Rédaction: Justine Roullé
Comité de rédaction: Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.
Conception maquette: RC2C
Impression: Imprimerie Mingot
Crédits photographiques: CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 000 exemplaires

Sommaire

3 ici et maintenant

Marai'Sonance : quand la communauté de communes se met au diapason.

4 grandir ensemble

LAEP : le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP).
De Saint-Just-Luzac à New York.
Un nouveau dojo à Marennes.
Enfin un local jeunes provisoire à Marennes.

6 à voir, à savoir

La redevance incitative : bilan un an après.
Ateliers Agenda 21 : c'est parti !

8 protéger l'environnement

Un contrat territorial pour le marais.
Natura 2000 : déjà 3 ans d'animation !

10 développer l'activité

Développement économique : les grands objectifs !

11 à voir, à savoir

Bilan positif à l'Office intercommunal de tourisme

 Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassindemarennes

 www.twitter.com/CdC_marennes

Marai'Sonance quand la communauté de communes se met au diapason

De tout temps, les hommes ont traduit en musique l'infinie palette de sensations que leur procurait le contact avec la nature. Du 19 mars au 3 avril 2016, la communauté de communes du Bassin de Marennes mettra le marais à l'honneur au travers d'une programmation culturelle variée et de qualité, ouverte à tous.

Expositions, sorties nature, ateliers musicaux dans les écoles, ciné-débats, rencontres musicales, concert du 1^{er} avril...

Découvrir le marais, la musique et se découvrir aussi...



Avec le concours de ...

- | | | |
|--------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1 communauté de communes | 1 Groupement d'Entraide Mutuelle | 1 cinéma |
| 4 communes | 1 Maison d'Accueil Spécialisée | 1 CPIE |
| 4 écoles élémentaires | 1 atelier de peintres | 5 artistes |
| 2 médiathèques | 1 école de musique | 1 acteur du marais |
| 1 centre de loisirs | 1 atelier théâtre | Les Concerts de Poche |
| 4 locaux jeunes | | le grand public |
| 3 EHPAD | | |

Donnons la parole aux partenaires et artistes

« Mon objectif d'enseignante est d'emmener tous les enfants qui ont bénéficié des ateliers d'improvisation musicale de Concerts de Poche, et je l'espère leur famille, au spectacle de Jean-François Zygel. »

Marielle Huguet

directrice de l'école Eric Tabarly de Saint-Just-Luzac

« J'ai fondé les Concerts de Poche il y a 10 ans car j'entendais trop souvent : le classique ça sert à rien, je n'y comprends rien et c'est trop cher... Et bien non ! La musique classique, le jazz et l'opéra c'est comme la mer, c'est à tout le monde et il faut le partager ! »

Gisèle Magnan

fondatrice et directrice de l'association Les Concerts de Poche

Les chanteurs d'oiseaux, Jean Boucault et Johnny Rasse, nous feront partager :

- leur passion avec le chant des oiseaux
- leur talent, ils les imitent à merveille
- leur métier, chanteurs d'oiseaux !

« **Jean-François Zygel et les oiseaux** », un concert-spectacle aérien, ludique, renouvelant ainsi la conception du concert classique traditionnel. Concert imaginé par Jean-François Zygel, compositeur et pianiste improvisateur que l'on ne présente plus, accompagné des chanteurs d'oiseaux. Un grand moment à partager tous ensemble.



© Thibault Sipal

Marai'Sonance : « Demandez le programme ! »

• Samedi 19 mars - Le Gua

15h - **Centre de gérontologie La Coralline**
Ouverture de la manifestation par le Président de la Communauté de communes du Bassin de Marennes. Chants par les pensionnaires de l'EHPAD Le Louvois. Goûter préparé par les pensionnaires de La Coralline.

17h - **Médiathèque de La Chapelle**

Vernissage de l'exposition.
Récompense des lauréats des concours photo et dessin.

18h - **Salle du Logis**

Pause musicale avec l'orchestre de rue « No n'M Orchestra ».

• Mardi 22 mars - Bourcefranc-Le Chapus Lycée de la mer et du littoral

19h30 - **Balade crépusculaire**
« À la découverte des sons de la nature », animée par le CPIE Marennes Oléron (durée 2 heures). Inscription obligatoire au CPIE : 05 46 47 61 85.

• Jeudi 24 mars - Marennes

19h30 - **Cinéma L'Estran**
Ciné-Débats autour du thème « inspiration du marais » avec la projection du film « La couleur des marais » de M. Daniel et A. Moreau-Gobard (durée 52').

• Mercredi 30 mars - Marennes

18h - **Médiathèque**
Exposition.
Pause musicale par l'école de musique du Bassin de Marennes.

• Vendredi 1^{er} avril Bourcefranc-Le Chapus

19h - **Salle du Sémaphore**
« Jean-François Zygel et les oiseaux », concert imaginé par Jean-François Zygel accompagné des chanteurs d'oiseaux Jean Boucault et Johnny Rasse. Inscription obligatoire auprès des Concerts de Poche : 01 60 71 69 35.
9 € et 5 € tarif réduit.

• Samedi 2 avril - Saint-Just-Luzac

14h30 - Moulin des Loges.
15h - Visite commentée du Moulin.
16h30 - Sortie nature « à la découverte des sons de la nature » animée par le CPIE Marennes Oléron.
18h30 - Pause musicale avec l'ensemble d'accordéons diatoniques de l'école de musique du Bassin de Marennes.
19h - Cérémonie de clôture.



sur www.bassin-de-marennes.com
ou par téléphone
au 05 46 85 98 41

En dehors du concert du 1^{er} avril,
les animations sont gratuites.



Rencontre

Géraldine et Jenifer sont deux mamans du Gua et de Bourcefranc-Le Chapus qui emmènent chaque semaine leur enfant sur ces lieux d'accueil enfants-parents. Elles témoignent...

Comment avez-vous connu le LAEP du Gua ?

G. : À la naissance de mon troisième enfant, nous déménageons avec mon ami et nous avons reçu un courrier de la CAF présentant ces lieux d'accueil. Je l'y ai emmené jusqu'à ses trois ans et aujourd'hui j'y accompagne mon quatrième enfant.

J. : Par la maison d'assistantes maternelles (MAM) de Marennes, où je dépose ma fille deux fois par semaine. Ils connaissaient ma situation et savaient que je venais d'emménager et que je ne connaissais personne de la commune.

Comment avez-vous pris la décision de vous rendre dans ce lieu ?

G. : J'en avais marre d'être renfermée dans les couches et les biberons à temps plein. Je voulais avoir un contact avec l'extérieur, pouvoir rencontrer d'autres mamans et que mon fils puisse jouer avec d'autres enfants avant d'être scolarisé.

J. : C'est un lieu où ma fille peut jouer sans qu'elle soit collée à moi, elle y rencontre d'autres enfants et, de mon côté, je peux discuter avec leurs mamans.

Quelles activités sont proposées sur le lieu ?

G. : On fait de la lecture, des puzzles... Il y a des jouets et parfois une piscine à balle que mon fils prend pour une vraie piscine. C'est un lieu où ils échangent avec d'autres enfants, des mamans, parfois des papas. Il permet aussi aux mamans d'échanger entre elles et de pouvoir rencontrer de nouveaux visages.

J. : Il n'y a pas vraiment d'activités mises en place, mais il y a des tapis de jeu, des jouets qu'il n'y a pas à la maison, du matériel pour dessiner, faire de la pâte à modeler. Les adultes peuvent discuter entre eux ou avec les deux accueillantes présentes sur place.

Comment vous inciteriez de nouveaux parents à se rendre dans un LAEP ?

G. : Pour un premier enfant, on est parfois un peu perdu. Ce lieu permet aux mamans d'échanger, de se rassurer, de se confier à quelqu'un d'extérieur à la famille. Il permet également de préparer les enfants à une future intégration en crèche, en garderie ou à l'école, apprendre à partager ou tout simplement se défouler. Mes enfants adorent ça ! Mon troisième est trop vieux pour se rendre à l'atelier mais lorsque son petit frère se prépare à y aller le jeudi, il est un peu jaloux.

J. : C'est le lieu idéal pour les parents qui ne peuvent pas mettre leur enfant en crèche ou chez une nourrice. Les enfants se familiarisent avec un autre environnement que la maison, ils se socialisent, se font des copains, apprennent à partager. Ma fille est un peu timide mais une fois sur place, elle reconnaît les accueillantes et les autres enfants et joue avec eux avec plaisir.

LAEP : le lieu d'accueil enfants-parents



Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) accueille les enfants de 0 à 6 ans et les parents. Les deux espaces offrent l'occasion de passer un moment de détente, de jeux, d'échanges entre les enfants, les parents, les futurs parents, les grands-parents ou autres membres de la famille et les accueillants.

L'objectif est de préparer l'enfant à rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes, à rencontrer des visages nouveaux. De permettre aussi aux parents de sortir de chez eux et de rencontrer d'autres parents avec leurs enfants. Il est possible de parler librement de ses soucis, de ses inquiétudes ou tout simplement de vivre un moment privilégié avec son enfant. Les accueillantes sont des professionnelles de la petite enfance et formées à l'écoute, elles sont garantes de la discrétion et de la confidentialité des accueils, des paroles échangées dans un LAEP.

« Ici on vient et on part quand on veut, on revient si on veut, une seule obligation : l'adulte qui accompagne un enfant ne peut s'absenter du lieu, qui n'est en aucun cas une halte-garderie. Service gratuit et anonyme. »

+ d'infos

Ouverture sur deux communes de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes
le mardi à Bourcefranc-Le Chapus : salle municipale « La Plataine » de 9h15 à 11h15
le jeudi au Gua : salle municipale « Mercier » de 9h30 à 11h30

De Saint-Just-Luzac à New York



Erwan Ciboullé (au centre en T-shirt blanc), 20 ans, originaire de Saint-Just-Luzac a traversé l'Atlantique jusqu'à New York sur le pont de l'Hermione. Retour sur son expérience hors du commun...

À seulement 20 ans, le Luzacais Erwan Ciboullé a déjà de la bouteille. Étudiant en première année de physique-chimie à l'Université de La Rochelle, il suit un double cursus en ingénierie des matériaux. À l'issue de ce parcours, il souhaite intégrer la Marine nationale en tant que pilote d'hélicoptère. « La mer je connais grâce à l'Hermione, la terre j'y suis né, il ne me restait plus que l'air. » Très actif sur le territoire, il était durant 2 ans le secrétaire du local jeunes « Lé jeunes se mobiliz » de Saint-Just-Luzac et l'un des instigateurs de sa création. « Ce lieu permet aux jeunes de Saint-Just-Luzac de se rencontrer, de faire des activités qu'on ne peut pas faire en famille comme le paintball, l'accrobranche, le char à voile... »

Le fameux trois-mâts

L'année dernière, il embarquait sur la fameuse frégate de La Fayette pour traverser l'Atlantique, des Canaris à la Grosse Pomme. « J'ai été sélectionné en avril 2014 grâce à une lettre de motivation et un CV, puis j'ai fait des essais en mer en octobre entre La Rochelle, Brest et Bordeaux », explique-t-il. Il poursuit, « J'ai 20 ans, l'Hermione en a 18, on a un peu grandi ensemble et je visitais régulièrement le

chantier à Rochefort. Adolescent, je pensais déjà sans y croire à intégrer l'équipage et lors que le recrutement a été lancé, j'ai sauté sur l'occasion ».

A bord, Erwan est gabier, il aide à déployer les voiles, à manœuvrer... Les spécialités sont nombreuses sur le bâtiment et les compétences terrestres sont utiles à bord : « Les matelots ont un double rôle, ils sont gabiers mais également médecins, secouristes, boulangers, charpentiers, cordistes... ».

« Un sentiment de liberté »

« Parfois, je pensais à mes camarades de prépa, je les savais en contrôle le vendredi après-midi alors que j'étais au milieu de l'océan. À bord, on a un certain sentiment de liberté, bien qu'un peu restreint parce qu'on est jamais seul sur le bateau », explique-t-il. De son périple, Erwan reviendra la tête pleine d'instantanés et de paysages sensationnels. Lorsqu'on lui demande son meilleur souvenir, il ne sait que répondre... Pour lui, la traversée entière est un souvenir mémorable. Il retiendra quand même son arrivée aux États-Unis et la ferveur des Américains venus célébrer un pan de notre histoire commune.

Enfin un local jeunes provisoire à Marennes

Les jeunes de Marennes vont enfin retrouver le sourire grâce à la location d'un local provisoire. Désormais, ils vont pouvoir se retrouver dans des modulaires (rue Samuel Champlain) près de leur futur local définitif et à côté de différentes infrastructures (médiathèque, ludothèque...)

La Communauté de Communes a fait le choix d'un lieu proche de la structure définitive afin que les jeunes soient acteurs et force de propositions durant les travaux. Ces adolescents pourront organiser des réunions afin de préparer et de réfléchir sur ce projet de rénovation et leurs projets de loisirs.

Tout d'abord, il y aura un directeur qui sera toujours présent durant les permanences de ce local. Il s'agit de Philippe Mérébet, qui accompagne les jeunes de Marennes depuis juin 2015. Il aura la tâche de faire respecter le lieu, le règlement intérieur, d'animer, d'organiser des sorties et de développer des projets avec les jeunes. Ce local pourra ouvrir tous les mercredis et les samedis de 14h à 19h et toutes les vacances scolaires.

De toute manière, les jeunes sont motivés pour s'approprier le lieu et organiser des actions pour tous.



Les ailes et le vent

L'édition 2016 « Les ailes et le vent » est en phase de réalisation, toutes personnes qui souhaitent apporter leur concours pour la mise en place du projet 2016 doivent contacter Véronique au 05 46 85 76 92

Cette manifestation a 10 ans.

La date retenue est le samedi 17 septembre 2016 à Saint-Sornin. Avec du vent...

Un nouveau dojo et plus encore...

Bernard Boudeau, secrétaire du Judo-Club du Bassin de Marennes a répondu à nos questions.

Quand et pourquoi emménagez-vous dans ce nouveau dojo ?

Nous quittons notre ancienne salle sans regret début mars. Jusqu'à présent, nous occupions une aile de la Mairie depuis près de 30 ans. Cette salle se montrait trop exiguë pour accueillir notre effectif de 120 licenciés et elle ne nous permettait pas de rendre la politesse à d'autres clubs qui nous invitaient pour des entraînements communs. Nous emménageons donc dans une structure résolument moderne et adaptée aux règles fédérales d'une part, mais aussi de réception du public.

Quelles sont ses caractéristiques ?

Sur le plan infrastructure, c'est un complexe qui recevra les activités de judo dans le dojo, mais également d'athlétisme avec une piste de course, une aire de lancer (javelot, marteau, disque et poids) et de saut (perche, hauteur et longueur). Chaque pôle aura ses vestiaires, ses sanitaires, son local technique et ses bureaux. Il y a également des espaces mutualisés comme une salle de réunion, de réception et une salle de musculation.

Qui est à l'origine de ce projet ?

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes est l'instigatrice de ce projet et notamment Mickaël Vallet, Maire de Marennes, Conseiller départemental et Président de la CDC, Maurice-Claude Deshayes, son 1^{er} adjoint à la Mairie et Conseiller régional, Ghislaine Bégu-Le-Rocheleuil, Maire de Saint-Just-Luzac et Cyril Vanderbach qui a suivi les travaux étape par étape.

La redevance incitative, bilan un an après



La genèse du projet

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes a initié dès 2011 une réflexion sur les modalités de financement du service public d'élimination des déchets. Cette démarche a été motivée par plusieurs éléments :

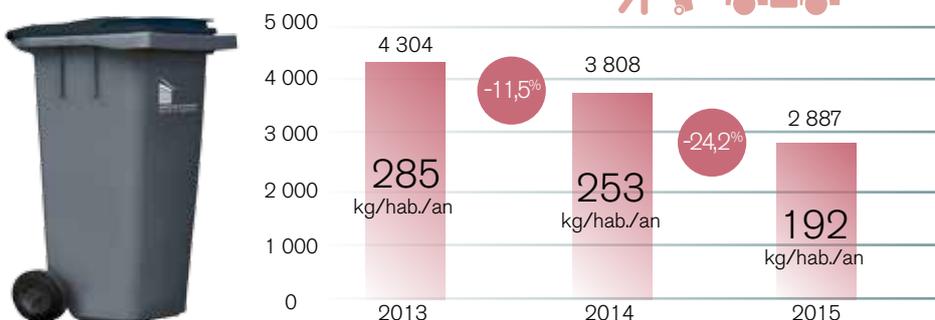
- l'évolution réglementaire liée au Grenelle de l'environnement qui prévoit l'introduction d'une part incitative dans la tarification des déchets
- la production élevée d'ordures ménagères non recyclables (bac gris) supérieure à la moyenne départementale et régionale
- l'augmentation régulière de la facture des usagers (+51 % entre 2002 et 2014).

Forts de ce constat, les élus ont souhaité instaurer la Redevance Incitative sur le Bassin de Marennes. Le bilan après un an montre des résultats très encourageants.

L'impact sur la production de déchets

Ce changement de comportement a bien évidemment des répercussions sur la production de déchets. Ainsi, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles (bac gris) a baissé de 24 % entre 2014 et 2015 et même de 33 % entre 2013 et 2015. Ainsi, un habitant du Bassin de Marennes a produit l'année dernière 192 kg d'ordures ménagères résiduelles contre 285 en 2013. Bravo à tous !

Évolution du tonnage d'ordures ménagères résiduelles



Le bilan en chiffres

Le nombre moyen de levées par foyer pour l'année 2015 varie entre 13 et 16 soit juste au-dessus du forfait de 12 levées. Ces chiffres sont très encourageants et montrent une implication réelle des habitants du Bassin de Marennes et un changement rapide des comportements.

Types de bacs	Particuliers	
	Nombre de foyers	Nombre moyen de levées
80 l	654	13
120 l	1 217	16
240 l	315	15

Le compostage

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes lance son programme de prévention et de gestion des déchets organiques. La première des actions de ce projet consiste en la mise à disposition de composteurs pour les usagers du territoire. Vous pourrez faire une demande de composteur en remplissant le questionnaire d'enquête joint à votre prochaine facture.



Le contrôle d'accès en déchèterie

Afin de poursuivre la maîtrise des coûts du service, la CCBM revoit l'organisation des déchèteries. Des cartes d'accès seront remises à la population au printemps 2016, réservant l'utilisation des déchèteries aux seuls habitants de la Communauté de Communes. Cette pratique est déjà instaurée dans certaines collectivités voisines. En revanche, le nombre de passages ne sera pas limité.

Les horaires d'ouverture seront également revus. La déchèterie du Bournet fermera le dimanche matin à partir du 1^{er} avril 2016 à l'exception de la période allant du 15 juin au 15 septembre.

Venez vous installer dans le futur écoquartier « La Marquina » !

Vous souhaitez vous installer à Marennes ? En maison ? En appartement ? Répondez à l'enquête en ligne pour préciser vos besoins et vos attentes sur le site Internet de Marennes : www.marennes.fr ! Cette enquête en ligne a pour objectifs :

- De préciser l'offre de logements.
- De permettre aux personnes intéressées de s'inscrire pour participer aux réunions de travail.



Ateliers Agenda 21 : c'est parti !



Réunissant une vingtaine de personnes, les premiers ateliers ont rencontré un vif succès.



Il y était...

Julien Laurent était l'un des premiers participants aux ateliers Agenda 21 organisés par la Communauté de Communes. Il témoigne.

Quel est le format de ces ateliers ?

Pour ma part, j'ai assisté à la première réunion où était réunie une quarantaine de personnes. Sous la forme d'un forum, nous avons formé plusieurs groupes en petites tables rondes pour discuter de diverses thématiques. Le second atelier réunissait des citoyens comme des élus durant deux heures pour débattre sur le thème assez vaste de « Comment être exemplaire face au risque climatique ? ».

Pour quelles raisons vous êtes-vous rendu à ces ateliers ?

Ce que j'apprécie dans ces rencontres, c'est que malgré la présence d'élus les discussions ne sont pas politisées. Je ne suis pas spécialement impliqué politiquement, en revanche je me sens concerné par les problématiques liées à l'environnement, à l'écologie. J'espérais néanmoins que plus de personnes se seraient mobilisées, notamment des jeunes. Pourtant, notre situation géographique est telle que nous devrions tous être concernés, nous sommes sujets aux tempêtes, aux risques de submersion, à la montée des eaux...

Quelles thématiques avez-vous abordé ?

Les thématiques abordées étaient assez éparpillées, tout le monde n'en est pas forcément au même niveau dans la réflexion écologique. Les débats portaient aussi bien sur la limitation de l'amplitude des éclairages publics ou le changement de leurs ampoules à la question de l'entretien du marais. Il a un rôle très important à jouer en cas de submersion car il sert de zone tampon et de filtre, donc il doit être entretenu pour limiter les risques sur la population.

Lancée en septembre 2015, la démarche structurante de développement durable de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes se poursuit avec la phase « ateliers d'idées Agenda 21 ».

Autour de la table, des habitants, des élus, des responsables associatifs, des techniciens de collectivités locales, réunis pour des ateliers thématiques de deux heures. Objectif : proposer des actions de développement durable pour le Bassin de Marennes. Elles formeront un réservoir d'idées dans lequel les élus et les techniciens piocheront pour compléter et finaliser le programme d'actions développement durable 2016-2020 de la Communauté de Communes.

Les premiers ateliers ont rencontré un vif succès. Les séances ont réuni autour de vingt personnes à chaque fois. L'exercice n'est pas habituel, il faut apprendre à travailler ensemble et savoir échanger en faisant fi des fonctions de chacun. Une nouvelle manière de faire de la politique locale en somme. Ici pas d'experts, pas de « on a déjà essayé mais ça ne marche pas » mais une envie de rebattre les cartes et de se dire que tout (ou presque) est possible et que le Bassin de Marennes a aussi son rôle à jouer dans les grands chantiers de l'énergie, du climat, d'une consommation différente, de l'emploi, du lien social...

Une seconde série d'ateliers se met en place à partir d'avril, retrouvons-nous encore plus nombreux :

- Mardi 12 avril 2016 de 18h à 20h, salle du Sémaphore à Bourcefranc-Le Chapus
- Mardi 26 avril 2016 de 18h à 20h, salle Mercier à Le Gua
- Mardi 3 mai 2016 de 18h à 20h, mairie à Saint-Just-Luzac
- Mardi 10 mai 2016 de 18h à 20h, Communauté de Communes à Marennes

L'Agenda 21 prendra avant tout la forme d'un plan d'actions mené par la collectivité mais, au fil de ces ateliers, des rencontres, des discussions naîtront peut-être aussi des initiatives citoyennes...

On a pu observer des regards complices quand ont été évoqués les composteurs collectifs, la mise à disposition de jardins, l'apprentissage citoyen de l'entretien des marais. Avec cette mobilisation citoyenne, l'histoire du développement durable sur le Bassin de Marennes prendra sans doute des chemins imprévus.

La chronologie de construction de l'Agenda 21 du Bassin de Marennes



Signature de l'Entente intercommunautaire du marais de Brouage entre la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Rochefort Océan

Les marais et la Tour de Broue.



Un contrat territorial pour le marais

Depuis maintenant 8 ans, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes s'attache à mettre en œuvre des actions de gestion, de préservation et de valorisation de ses marais, dont notamment le marais de Brouage. De nombreuses actions telles que la réhabilitation du canal de Broue, la prise en charge et l'animation des DOCOB Natura 2000 ou la valorisation de l'élevage ont déjà été initiées.

Toutefois, ces actions ne suffisent pas à elles seules à enrayer le lent déclin de cette zone humide d'importance européenne. Consciente de cette urgence et des moyens humains et financiers nécessaires pour y répondre, l'Agence de l'eau Adour-Garonne a souhaité proposer aux acteurs de ce territoire la mise en place d'un Contrat territorial sur le marais de Brouage, lequel permettra d'apporter une part importante des financements nécessaires à l'entretien et la gestion de son réseau hydraulique long de plus de 1 600 km.

Un projet concerté entre Rochefort et Marennes

Le marais de Brouage est sous la compétence territoriale de deux intercommunalités, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. Au regard des enjeux communs, et afin de conduire ce projet de manière concertée et coordonnée, les deux collectivités territoriales ont souhaité s'organiser en Entente intercommunautaire et ainsi profiter de l'opportunité du contrat territorial pour initier la mise en œuvre d'un véritable projet de développement territorial commun sur le marais de Brouage.

En effet, les deux collectivités souhaitent aller au-delà du simple aspect hydraulique du marais, en réfléchissant ensemble aux autres leviers qui pourraient permettre de préserver ce magnifique territoire, et notamment la valorisation des activités économiques primaires, au premier rang desquelles figure l'élevage bovin, sans lequel le marais n'existerait plus, ainsi que la mise en place de projets touristiques et de découverte patrimoniale.



Contact

Laurent Pouzin

Chargé de mission Zones Humides et Littorales

05 46 85 38 50

zones.humides@bassin-de-marennes.com



L'Entente intercommunautaire du marais de Brouage entre la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Rochefort Océan a été officiellement signée le vendredi 29 janvier, salle du jeu de Paume à la Citadelle de Brouage, en présence de l'ensemble des maires du marais de Brouage.

Natura 2000 : déjà 3 ans d'animation !



Depuis juillet 2013, la Communauté de communes du Bassin de Marennes est chargée de la mise en œuvre des plans de gestion des sites Natura 2000 sur les marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron. Elle assure ainsi des missions de sensibilisation, d'assistance technique ou encore de suivi scientifique, contribuant à la préservation de la biodiversité. Retour sur les actions réalisées.

Communication et sensibilisation

- Edition d'une lettre d'informations
- Création d'un site internet
- Interventions dans les conseils municipaux
- Organisation de réunions d'information
- Organisation d'animations de découverte de la nature
- Interventions auprès des scolaires et de formation diplômante

Assistance technique

- Accompagnement des porteurs de projets pour « rédiger » leur dossier d'évaluation d'incidences
- Relais d'informations sur la réglementation et les données scientifiques
- Suivi de chantiers sur les marais
- Suivi et accompagnement de projets de territoire (documents d'urbanisme, programme de gestion de l'eau, mesures agricoles, etc.) afin de prendre en compte les enjeux Natura 2000
- Préconisations auprès des gestionnaires pour le nettoyage des plages, la gestion des niveaux d'eau, l'entretien des lignes électriques, etc.

Suivis biologiques

- Suivi des sites de reproduction de l'échasse blanche et de l'avocette élégante
- Inventaire des ouvrages de franchissement favorables à la loutre d'Europe

Contractualisation

Natura 2000 est une démarche basée sur le volontariat et la contractualisation. Les contrats

et la charte Natura 2000 permettent à des propriétaires de bénéficier de financements pour réaliser des travaux en faveur de la biodiversité mais aussi de profiter d'exonérations fiscales.

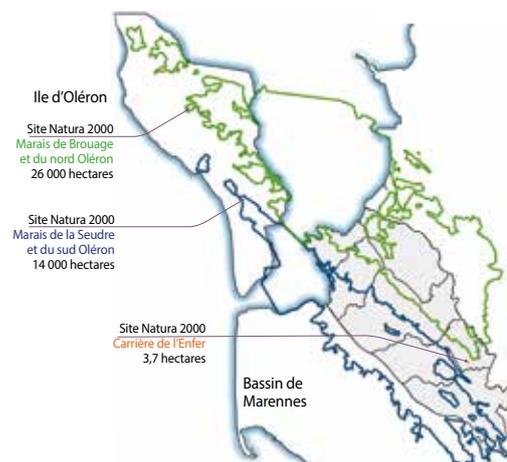
18 propriétaires se sont engagés dans une charte Natura 2000, ce qui représente 260 ha sur des milieux très divers : prairies, fossés à poissons, roselières, marais conchylicoles, ou encore tonnes de chasse.

1 contrat Natura 2000 a été monté afin de rouvrir une prairie embroussaillée et ainsi créer des zones de ponte favorable à une petite tortue terrestre, la Cistude d'Europe.

La CCBM souhaite poursuivre cette démarche et proposera donc de nouveau sa candidature pour l'animation de ces sites Natura 2000, à partir de juin 2016.



Gaëlle KANIA
Chargée de mission Natura 2000 & Zones Humides
05 46 85 40 21
natura2000@bassin-de-marennes.com



Habitats et espèces menacés au niveau européen

23
habitats naturels ou semi-naturels

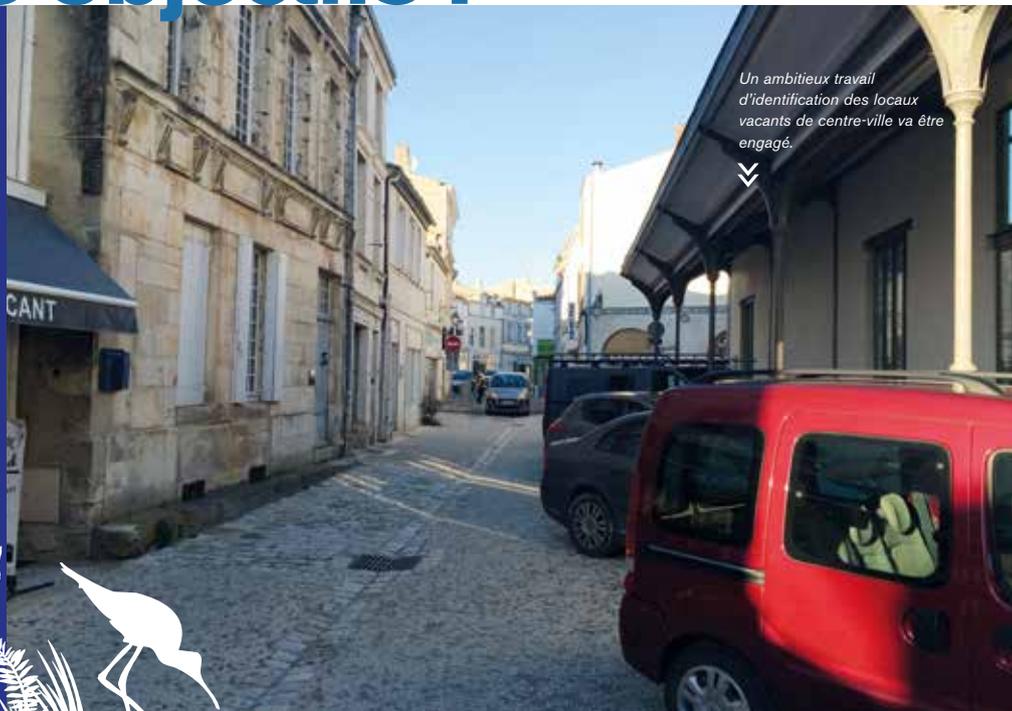
63
oiseaux

20
espèces animales

1
espèce végétale

Développement économique : les grands objectifs !

Au cours du dernier conseil communautaire de l'année 2015, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes a validé à l'unanimité l'adoption d'un ambitieux programme de développement économique pour son territoire. Axé sur quatre grands thèmes, ce projet constitue une véritable feuille de route en matière de développement et de soutien à l'économie locale à la croisée entre activités artisanales, commerciales, maintien des activités agricoles et développement touristique.



Un ambitieux travail d'identification des locaux vacants de centre-ville va être engagé.

Les zones artisanales et commerciales

Les récentes évolutions en matière d'urbanisme opérationnel - problématiques liées à la submersion marine et à l'application de la loi littoral en particulier - incitent les collectivités à repenser de manière nouvelle l'ouverture à l'urbanisation de leurs zones d'activités.

Le foncier est devenu une denrée précieuse pour laquelle il est désormais nécessaire de se poser de véritables questions d'opportunité avant d'envisager toute nouvelle opération.

Certaines études déjà engagées au cours de l'année 2015, et d'autres qui verront le jour dans les tout prochains mois, permettront à la Communauté de Communes de répondre aux questions fondamentales qu'elle doit maintenant se poser pour envisager sereinement l'évolution des zones existantes ou la création de zones nouvelles :

- **Les zones artisanales et commerciales : pour qui et à quel endroit ?**

L'identification des besoins et des potentiels de développement d'activité sur le territoire à court terme et à moyen terme est une question majeure. Il s'agira de se doter de réponses objectives à cette interrogation dans les prochains mois en associant de manière très étroite l'ensemble des acteurs du territoire.

- **Et le foncier ?**

À la suite de cette analyse, il s'agira de mettre en perspective ces besoins économiques et le bâti nécessaire à cet accueil : il ne s'agira pas seulement d'envisager l'éventuelle création de nouvelles zones mais bien de travailler

également à la réutilisation des friches ou des locaux vacants.

Les centres-bourgs

Les évolutions récentes de la loi dite « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » ont récemment confié aux intercommunalités une nouvelle compétence en matière de soutien au commerce local. Notre territoire, particulièrement affecté par la désertification des commerces de centres-bourgs, a souhaité lancer des réflexions sur ses capacités d'action en termes d'accompagnement des communes sur la question du commerce de centre-ville.

Concrètement, et à l'instar des réflexions menées sur les friches et les locaux vacants artisanaux ou industriels du territoire, un ambitieux travail d'identification des locaux vacants de centre-ville va être engagé. Il s'agira ensuite de faire appel aux éventuels preneurs pour les accompagner dans leur démarche de création de commerces.

La question de l'accompagnement des propriétaires sera également au centre des débats : des démarches d'accompagnement et de sensibilisation - montant des loyers - attractivité - architecture - seront notamment menées.

Enfin la CdC engagera dans les mois à venir des réflexions sur l'opportunité d'expérimentations en termes de revitalisation de foncier vacant à proximité des centres-bourgs ; la création de pôles de proximité à la croisée du développement urbain, du commerce et des services sera notamment abordée.

Le développement autour du marais de Brouage

Élément majeur et très identitaire de notre territoire, le marais de Brouage sera au centre de

toutes les attentions dans les années à venir.

La préservation et la valorisation de cette zone humide d'importance européenne ne peuvent être efficaces qu'à la condition que soient prises en considération l'ensemble des composantes liées au marais : la bonne gestion du réseau hydraulique, le maintien des activités économiques primaires et le tourisme. La récente signature de l'entente intercommunautaire avec l'agglomération de Rochefort Océan nous engage d'ores et déjà dans les réflexions communes sur ces sujets.

Des actions d'envergure de valorisation des productions locales, d'approvisionnement des cantines scolaires, de création d'un atelier de découpe ou d'ouverture de magasins fermiers sont des exemples de ce sur quoi nos deux intercommunalités sont d'ores et déjà en train de réfléchir.

Par ailleurs, tout porte à croire aujourd'hui que seuls quelques initiés ont conscience de la beauté et de la singularité de ce marais. Il semble aujourd'hui nécessaire de faire découvrir ces richesses à un public plus large, en imaginant des circuits et des outils de découverte du patrimoine du marais, de son paysage, de son patrimoine bâti ou de ses activités économiques.

L'économie circulaire

Dans le cadre des réflexions déjà engagées autour du projet de notre Agenda 21, les élus s'interrogent sur l'opportunité d'accueil sur notre territoire d'activités liées à la valorisation des déchets au sens large - déchets verts, déchets liés au BTP, déchèterie professionnelle... - autant d'éléments potentiellement générateurs de développement économique.

Bilan positif à l'Office intercommunal de tourisme

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'ensemble des offices de tourisme du bassin de Marennes a été regroupé avec ceux de l'île d'Oléron pour devenir un Office intercommunal de tourisme. Après une 1^{ère} année de fonctionnement, le bilan est positif et les avancées conséquentes.



L'une des priorités a consisté à mettre en place un cycle de formation pour le personnel, afin d'améliorer les niveaux de langues et l'approche clientèle. Ainsi, 77 heures de formation à l'anglais et à la vente ont été mises en place pour l'ensemble des conseillers en séjour, dès le mois d'avril. Les cours se poursuivent jusqu'en mars 2016.

Les horaires d'ouverture des offices se sont élargis dans la plupart des points d'accueil. Ainsi, les bureaux de Brouage et de Marennes étaient ouverts les week-ends et les jours fériés, dès les vacances de Pâques.

Tous les bureaux d'accueil proposent désormais un espace boutique, valorisant les produits locaux (galettes de Saint-Just-Luzac, sel, T-shirts...). Le bureau de Marennes dispose également d'un espace enfants. Des espaces « wifi gratuit » sont en place à Marennes et Bourcefranc-Le Chapus, et répondent ainsi à la demande croissante des clients, de plus en plus connectés. Brouage sera équipée dès le 1^{er} trimestre 2016.

Les billetteries ont été renforcées, offrant la possibilité d'avoir accès à de nombreuses prestations (achat de places de concerts, de croisières en bateau...). Grande nouveauté :

des vélos sont mis en location depuis cette année dans tous les offices du bassin. Cette offre a particulièrement séduit les clients et nombreux sont ceux qui ont bénéficié de ce nouveau service !

L'équipe de l'Office intercommunal de tourisme suit de près également les projets touristiques locaux. Elle accompagne notamment la préparation de la candidature à l'obtention du label « Famille Plus » pour l'ensemble du territoire, qui permettra de mieux accueillir les familles et de leur proposer des activités et des services particulièrement adaptés à leurs attentes.

Enfin, depuis novembre 2015, l'office peut, tout comme une agence de voyages, proposer des circuits complets à ses clients. Et ceci, grâce à l'obtention d'un agrément qui lui permet de commercialiser des produits clé en main, comme des week-ends thématiques ou des séjours tout compris pour les groupes.

Les bases de la nouvelle structure sont maintenant en place. De nouveaux réflexes sont en cours d'acquisition. L'année 2016 sera l'occasion de consolider et de pérenniser les actions engagées, et de continuer à mettre la qualité de l'accueil et du service au centre de toutes les initiatives.



Une myriade de projets dans nos offices

Lionel Pacaud, Directeur des Offices de tourisme de Marennes et Oléron, revient sur une année de restructuration de l'institution.

Quel est le bilan du regroupement des Offices de tourisme de Marennes et Oléron, un an plus tard ?

C'est un bilan très positif, nous sommes satisfaits de cette première année. Nous avons amorcé d'une part un projet de professionnalisation des Offices de tourisme et d'une autre de spécialisation. Notre personnel exerce un nouveau métier au-delà de la fonction d'accueil. A l'heure du développement considérable d'internet, il était important de revoir notre positionnement. Nous avons essayé d'insuffler une nouvelle dynamique au sein de nos bureaux d'accueil pour cette première année. Il faudra bien sûr confirmer cela en 2016. L'année 2016 commence bien, puisque nous venons d'obtenir notre classement en catégorie 2.

Quels ont été les projets mis en place durant cette première année ?

Nous avons mis en place le wifi gratuit dans l'ensemble de nos offices avec pour projet de le déployer plus largement en 2016. Nous avons également développé la location de vélos sur nos trois points d'accueil. Sur ce dernier point, nous avons été surpris de rencontrer une demande bien supérieure à celle imaginée, c'est un vrai succès. L'idée était de confirmer la stratégie de tourisme vert autour du vélo et de la randonnée, avec la chance d'avoir la Véloodyssée à proximité et des pistes cyclables aménagées par la Communauté de communes. Nous avons également créé des boutiques en développant la vente de produits locaux dans nos offices.

Quels sont les projets à venir ?

Nous allons essayer de développer de nouveaux dispositifs, notamment un projet de valorisation du marais avec tout ce qu'il implique pour la visibilité de nos producteurs locaux. Nous travaillons également à la mise en réseau des différents sites touristiques sur le Bassin de Marennes pour créer un peu plus de lien entre eux. Nous menons également une action innovante sur le tourisme d'affaires pour développer cette clientèle. Enfin, nous travaillerons sur la mise en place de différents services à destination des touristes et de la population locale, comme la réservation de billets de train ou encore la billetterie de spectacles. L'idée est de faire de l'office de tourisme un lieu beaucoup plus ouvert, plus attractif. Nous ne sommes plus l'endroit où l'on vient chercher deux ou trois dépliant !

Bassin de Marennes

Marai'Sonance

QUAND LE MARAIS DEVIENT MUSIQUE

19 MARS AU 3 AVRIL



CONCOURS PHOTO / DESSIN • CONCERT • ATELIERS MUSICAUX • BALADES NATURE • EXPO ITINÉRANTE

Retrouvez-nous sur www.bassin-de-marennes.com



CdC_Marennes



[cdc.bassindemarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassindemarennes)

